

Pouvoir d'emprunt—Loi

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je pensais que le député de Fundy-Royal parlait du projet de loi concernant le pouvoir d'emprunt.

M. Corbett: Oui, c'est ce que je faisais avant d'avoir été grossièrement interrompu par ces «vestiges du passé» se trouvant à ma gauche.

Je tiens à vous dire qu'il existe une solution pour les Canadiens, monsieur l'Orateur, et qu'elle est extrêmement simple. Je doute que les députés d'en face ne la retiennent, car ils n'ont jamais rien entendu qui ne leur ait été dit et répété à maintes reprises. Cela fera une fois de plus, lorsque j'aurai fini de le leur dire.

Tout simplement, il est temps que les Canadiens se débarrassent de ce gouvernement et qu'ils cessent de le laisser tenir les cordons de leur bourse. Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, qu'à la prochaine occasion, non seulement les Canadiens se débarrasseront de cette bande de types—j'allais les qualifier de criminels mais je m'en abstiendrai—et de leurs petits amis gauchisants, mais encore ils éliront à la place un gouvernement progressiste conservateur responsable.

Des voix: Bravo!

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur l'Orateur, dans le peu de temps dont je dispose, je crois important de bien préciser—comme il faut le faire encore et encore—que le gouvernement conservateur de la 31^e législature a été évincé du pouvoir par le peuple canadien. Il ne fait aucun doute que le processus démocratique a été respecté et que la volonté du peuple a finalement été de se débarrasser d'un gouvernement dont la politique était inacceptable. Malheureusement, le projet de loi dont nous sommes saisis ce soir . . .

M. Corbett: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Vous m'avez très justement rappelé à l'ordre en me précisant que nous débattions d'un projet de loi visant à demander l'autorisation d'emprunter. Et voici que tout à coup, le député traite du gouvernement précédent. N'est-il pas bon et juste qu'on lui demande de s'en tenir au projet de loi? Il n'en sait probablement rien.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): En effet. Le député de Comox-Powell River a la parole.

M. Skelly: Monsieur l'Orateur, vous me permettrez sans aucun doute d'exposer la situation qui a fait que la Chambre est aujourd'hui saisie d'un projet de loi visant un pouvoir d'emprunter. Le débat ce soir n'a pas été bien constructif. L'opposition officielle a mis le projet de loi en pièces sans offrir une seule suggestion constructive. C'est dommage. Quand on examine la proposition dont nous sommes saisis ce soir, en vue d'emprunter 6.5 milliards . . .

M. Wilson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La parole est au député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) pour un rappel au Règlement.

M. Wilson: Avant que le député ne poursuive son intervention, monsieur l'Orateur, je pense qu'il devrait lire le hansard pour voir ce qui s'est dit dans le courant de la journée plus tôt aujourd'hui. Il n'était pas présent à la Chambre sans quoi il saurait qu'on a proposé un bon nombre d'autres solutions.

M. Skelly: Monsieur l'Orateur, la critique financier du parti conservateur est intervenu fort à propos, étant donné surtout qu'il appuie la politique de l'argent cher et bon nombre des

mesures qui sont responsables des problèmes actuels qui affligent l'économie canadienne. C'est certes le gouvernement conservateur qui a lancé la politique des taux d'intérêt élevés et des prix énergétiques élevés.

Le projet de loi sur le pouvoir d'emprunt se rattache aux priorités du Canada. Je serais tout disposé à reconnaître que même si le gouvernement durant la 31^e législature n'était pas satisfaisant et qu'il nous entraînait dans une mauvaise voie, la situation est pire à l'heure actuelle, notamment parce que nous ne savons pas où nous allons.

Adopter le projet de loi à l'étude reviendrait à jeter de l'argent dans le tonneau des Danaïdes. Cela durera tant que nous n'aurons pas de programme susceptible de nous tirer du pétrin.

Il existe trois priorités fondamentales et nous aurons peut-être un but lorsque le parti conservateur et le parti libéral en tiendront compte. Peut-être que l'emprunt deviendra constructif et qu'un plan concret sera formulé. Les priorités fondamentales sont le chômage, les taux d'intérêt élevés et le taux d'inflation élevé.

La première priorité est le chômage. Puisqu'il a été question de propension au mensonge ce soir, je signale que le mensonge le plus répandu au Canada, exception faite des louanges que l'on entend régulièrement sur le comportement du parti conservateur durant la législature précédente, concerne le chômage. Il y a 1.9 million de chômeurs au Canada au lieu de 1.2 million, peu importent les statistiques désaisonnalisées ou le taux de main-d'œuvre excédentaire. Il y a environ 1.9 million de Canadiens qui n'ont pas la possibilité de trouver un emploi et, par conséquent, de partager les richesses du pays auxquelles ils ont droit. Il est temps que le parti représenté par les députés assis à ma droite, ces «grands parleurs mais petits faiseurs» et que le parti actuellement au pouvoir, le parti immobiliste, se manifestent. Monsieur l'Orateur, nous devons certainement avoir une stratégie de l'emploi.

● (2150)

M. Cosgrove: Monsieur l'Orateur, est-ce que le député serait prêt à répondre à une question, si le temps le permet, à la fin de son intervention?

M. Skelly: Monsieur l'Orateur, je serais certainement prêt à y répondre, mais il serait préférable qu'il s'arrange avec son collègue pour être bref, car le temps nous presse.

Les trois problèmes prioritaires sont évidents: le chômage, les taux d'intérêt et l'inflation. Il s'agit maintenant de savoir quelles mesures nous allons prendre pour les régler. De nombreuses suggestions ont été présentées et le Nouveau parti démocratique en a proposées, quant à lui, cinq de constructives. Il faut tout d'abord établir une stratégie globale d'emploi. Tout le monde s'accordera pour dire que les Canadiens ont le droit à l'emploi. Je défie tout député à la Chambre s'il est sain d'esprit de prétendre que tous les Canadiens ne devraient pas avoir la possibilité de partager les richesses du pays. Il ne faut pas oublier qu'en retour ils devraient avoir la possibilité de contribuer à l'essor du pays. Comment pouvez-vous être attaché à une nation qui vous refuse ses richesses et vous empêche de vivre dignement? En gros, nous avons besoin désespérément d'une stratégie globale d'emploi.